

AVIS DE LA BOURSE

Admission et Introduction d'emprunts au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse

L'emprunt «**CIL 2017-2**» a été admis à la cote de la Bourse le **11/06/2018** et il sera négociable en Bourse à partir du **13/06/2018**. Les principales caractéristiques de cet emprunt sont exposées dans le tableau ci après :

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mnémonique	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 ^{ère} Échéance	Dernière Échéance
CIL 2017-2 Fixe	CIL	CGI	TN0004201448	CL72F	CIL 0323 7.95% AP5	7,95%	5	100	AP	162 000	16,200	15/03/2018	15/03/2019	15/03/2023

NB : Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.